

RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Le règlement du Lycée Jean d'Alembert s'applique à tous les élèves. Le présent règlement est complémentaire et répond aux besoins spécifiques de l'école. Il a été élaboré à partir des droits, des devoirs et des problèmes de vie quotidienne rencontrés par chacun à l'école. Avoir connaissance de ces situations doit favoriser le vivre ensemble. Ce règlement est connu et accepté par toute la communauté scolaire. Il définit des règles de comportement nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et s'appuie sur le respect de la personne, du bien commun et du cadre de vie. Les règles de conduite s'appliquent à toutes les activités de l'école, en classe, en récréation, à la cantine, en APC et lors des sorties scolaires.

Un système de cartons jaunes, oranges et rouges permet de comptabiliser les manquements au règlement et d'évaluer l'évolution des comportements.

	<i>À l'école</i>	<i>J'ai le droit de</i>	<i>Je m'engage à</i>	<i>Si je n'ai pas respecté</i>
1 FREQUENTATION ET ASSIDUITÉ SCOLAIRE	1A	Aller à l'école pour étudier, me socialiser et devenir citoyen.	Fréquenter l'école régulièrement avec le matériel dont j'ai besoin. Fournir les efforts nécessaires.	Mes parents sont avertis.
	1B Les dates des vacances scolaires sont communiquées aux familles en début d'année.	Être absent pour maladie ou pour raison familiale exceptionnelle.	Justifier mes absences sachant que je ne peux pas dépasser les 15% autorisés par la Loi chilienne.	Mes parents sont avertis.
	1C Pendant les heures de classe, la circulation dans l'établissement est interdite à toute personne étrangère au service.	Être accueilli à partir de 8h00 et de façon exceptionnelle à 7h45 avec autorisation validée par l'école.	Arriver avant 8h20.	Je fournis un justificatif. Mes retards sont comptabilisés. Au bout de trois retards par mois, la directrice du cycle primaire convoque mes parents, je peux être sanctionné.
	1D	Sortir accompagné de mes parents ou d'un adulte responsable en cas de prise en charge extérieure autorisée sur le temps scolaire (exceptionnellement sur demande écrite des parents).	Présenter une autorisation de sortie écrite à l'enseignant via Pronote.	Je ne sors pas du Lycée.
	1E Les enseignants ne sont pas responsables des enfants avant 8h20 et après 15h05.	Quitter l'école après la classe.	Prévenir l'enseignant si je reste déjeuner dans l'établissement et lui préciser si j'ai un pique-nique ou un ticket de cantine. En cas de convocation aux APC, je présente la communication à mes parents qui devront la signer et je reste dans l'établissement à l'heure prévue.	L'enseignant ou les inspecteurs de la Vie scolaire préviennent mes parents.

	<i>A l'école</i>	<i>J'ai le droit de</i>	<i>Je m'engage à</i>	<i>Si je n'ai pas respecté</i>
2 VIE SCOLAIRE	2A	Porter l'uniforme.	<p>Avoir l'uniforme tel que décrit dans le règlement.</p> <p>Ne pas porter de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse.</p> <p>Ne pas porter de casquette, bonnet ou capuche en classe ni à la cantine.</p> <p>Etre responsable de mes vêtements que je ne peux pas oublier dans les locaux.</p>	<p>Je ne peux pas participer à toutes les activités proposées. Mes parents sont avertis.</p> <p>En fin d'année, les vêtements abandonnés sont donnés aux associations.</p>
	2B	Pratiquer des activités sportives et être intégré dans n'importe quel groupe de la classe.	<p>Porter des vêtements et des chaussures adaptés (jogging, baskets lacées). Respecter les consignes données par l'adulte responsable de l'activité. Fournir un certificat médical en cas de dispense exceptionnelle.</p>	Je ne peux pas participer aux activités et je peux être sanctionné en cas d'oubli ou de non-respect des consignes.
	2C	<p>M'exprimer et poser des questions quand je ne comprends pas. Donner mon avis. Etre protégé. Etre respecté.</p>	<p>Etre poli et attentif. Ecouter les consignes, les explications. Ne pas avoir de geste ou de parole déplacés, provoquants ou insultants envers les autres enfants ou adultes de l'établissement.</p>	Je suis tenu de m'expliquer et m'excuser. Si le conflit n'est pas résolu mes parents seront avertis et en fonction de l'ampleur des actes, une lettre d'excuses, un exposé ou autre réparation seront exigés.
	2D	<p>Recevoir tous les enseignements prévus par la Loi. Etre encouragé. Apprendre dans de bonnes conditions.</p>	<p>Fournir un travail suffisant à la mesure de mes capacités. Laisser travailler les autres, ne pas perturber le déroulement de la classe. Aider les autres, coopérer.</p>	<p>Je rattrape le travail non fourni (à un moment libre). Je suis sanctionné et je peux être écarté du groupe. Si je n'améliore pas mon comportement, je risque d'être écarté du groupe de travail ou pris en charge par la Vie scolaire pour faire mon travail ou dirigé chez la Directrice. Mes parents seront avertis.</p>

3

**HYGIENE
ET
SECURITE**

	<i>A l'école</i>	<i>J'ai le droit de</i>	<i>Je m'engage à</i>	<i>Si je n'ai pas respecté</i>
	3A Dans tous les lieux de l'école	De bénéficier de locaux propres et de matériel mis à ma disposition.	Mettre les déchets à la poubelle. Garder les locaux propres. Garder en bon état le matériel mis à ma disposition.	Je nettoie ou je répare ce que j'ai détérioré. Mes parents sont avertis.
	3B A l'école	D'être propre et habillé convenablement (il est <u>obligatoire</u> de mettre mon nom sur les vêtements et tout le matériel personnel).	Mes parents surveillent ma tenue et ils vérifient régulièrement que je ne suis pas porteur de poux.	Mes parents sont convoqués.
	3C	De disposer du matériel nécessaire pour effectuer mon travail, d'avoir des livres, manuels scolaires pour étudier tout au long de l'année.	Prendre soin des livres et du matériel (propreté et présentation). Couvrir les livres dès la première semaine, les étiqueter. Mes parents m'aident à vérifier mon matériel. Ne pas apporter d'objets dangereux, de valeur ou sans rapport avec mon travail d'élève (pas de jouets, pas de téléphone, de lecteur MP3, montre connectée, tablettes...).	Les livres perdus ou détériorés sont remboursés par la famille. Je suis sanctionné. Les objets interdits sont confisqués et devront être retirés par les parents d'élèves concernés.
	3D	D'évoluer dans les locaux scolaires dans le calme et en toute sécurité. De signaler tout objet cassé ou qui dysfonctionne.	Me déplacer dans le calme, ne pas courir dans les escaliers ni dans les couloirs. Ne pas pénétrer dans les salles de classe ni dans les couloirs sans autorisation. Me ranger rapidement et sans bousculade. Ne pas mettre les autres en danger. Ne pas frapper, ne pas insulter.	Je suis sanctionné. Je suis sanctionné.

	3E D'être soigné si je me blesse. De ne pas venir en classe si je suis malade.	Toujours signaler un accident (même en cas de blessure légère) aux enseignants ou aux inspecteurs.	Si je suis malade, mes parents doivent venir me chercher. Dans les cas graves, les parents seront systématiquement avertis.
--	---	--	--

	<i>A l'école</i>	<i>J'ai le droit de</i>	<i>Je m'engage à</i>	<i>Si je n'ai pas respecté</i>
HYGIENE ET SECURITE	3F	D'être pris en charge médicalement dans des situations spécifiques.	Présenter une ordonnance spécifique en cas de nécessité. En cas de maladie nécessitant un protocole particulier mes parents demandent l'avis du médecin scolaire.	Je ne peux pas prendre de médicaments seul.
	3G	D'avoir un petit goûter pour la récréation. De me servir des micro-ondes.	Apporter un goûter équilibré.	
			Le manger pendant la récréation. Bien éteindre et fermer les micro-ondes après utilisation.	Je suis sanctionné et mes parents seront informés par Pronote.
			Ne pas prendre la collation des autres camarades.	Je suis sanctionné et mes parents sont avertis par téléphone.
	3H Dans les toilettes	Aller aux toilettes au moment des récréations et dans des cas spécifiques au cours de la classe.	Faire mes besoins au bon endroit. Tirer la chasse d'eau. Ne pas gaspiller le papier et faire attention à l'eau. Ne pas jouer dans les toilettes.	Je nettoie. Je suis sanctionné.
3I Dans la cour	Jouer, me détendre. Me servir des jeux mis à ma disposition. Profiter des moments de récréation sans craindre d'être bousculé ou embêté.	Respecter les végétaux. Ne pas monter sur les murs ni les arbres. Ne pas lancer de projectiles. Ne pas pratiquer de jeux dangereux pour moi ou pour les autres.	Je reste au calme sans jouer le temps de me calmer. Je peux être sanctionné si l'action est répétée. Je suis mis à l'écart du groupe.	

				Mes parents sont avertis en cas de violence. Je suis sanctionné.
3J En cas d'incendie ou de nécessité d'évacuer les locaux	D'être informé des consignes à suivre. Se rendre aux zones de sécurité.	Suivre les consignes de sécurité. Rejoindre rapidement les zones de sécurité assignée aux urgences.		Je suis sanctionné. Je présente un travail sur ce sujet qui sera présenté à la classe.
3K A l'école, au restaurant scolaire, pendant les APC (aide personnalisée).	D'être entendu et reçu.	En début d'année, rapporter mes fiches de renseignements correctement complétées (par mes parents). Les modifications en cours d'année doivent être signalées par écrit.		La Vie scolaire / l'enseignant relance les familles.

RESTAURATION SCOLAIRE	3J Cocaví	Apporter un cocaví. Disposer d'un endroit ou déposer le cocaví.	Respecter et laisser propre l'endroit où je mange. Déposer mon cocaví, après avoir mangé, dans un lieu approprié. Ne pas crier pour ne pas déranger les autres camarades.	Je suis sanctionné.
	3L De 13h10 à 14h05	Manger, me détendre et jouer pendant la pause déjeuner.	Signaler chaque matin, au moment de l'appel, si j'ai un pique-nique, un ticket de cantine ou si je déjeune à la maison. Ne pas demander avec insistance la nourriture de ses camarades.	Je n'ai ni ticket ni cocaví, mes parents doivent venir me chercher ou m'apporter un repas. Je suis sanctionné.
APC	3M De 14h05 à 15h05 (les mercredis)	De travailler dans de bonnes conditions et d'être aidé si besoin.	Respecter le règlement établi à l'école et les locaux. Ne pas oublier mon matériel en classe ni à la cantine.	Les règles de l'école s'appliquent pendant les APC. En cas de non-respect, je suis sanctionné.

VIE DE L'ECOLE	REPARTITION DES ELEVES DANS LES CLASSES		Chaque année, l'équipe éducative est responsable de la répartition des élèves dans chaque niveau.
	COMMUNICATION ENTRE LES FAMILLES ET LES ENSEIGNANTS	PRONOTE	Les informations sont transmises par Pronote qui doit donc être consulté régulièrement. Les parents doivent également l'utiliser pour toute correspondance avec l'enseignant : Un tutoriel est accessible sur le site web de l'école.
		CONSEIL D'ECOLE	Il se réunit une fois par trimestre. Il est composé des représentants élus des parents d'élèves, des enseignants et permet de réfléchir à l'organisation de l'école et informer la communauté scolaire.
		COMMUNICATION	La Directrice et les enseignants reçoivent les parents uniquement sur rendez-vous. Les parents d'élèves n'auront pas accès aux locaux sans rendez-vous. Chaque début d'année, les enseignants organisent dans leur classe une réunion d'information à destination des parents. Des réunions ponctuelles peuvent être organisées en cours d'année en cas de besoin (classe de découverte par exemple).
		CONTROLE DU TRAVAIL, EVALUATIONS	A la fin de chaque trimestre, le bulletin de l'élève est accessible sur Pronote. Les cahiers et les travaux de l'élève sont remis régulièrement aux familles. L'ensemble de ces documents doit être signé par les parents.
	SORTIES PEDAGOGIQUES		Les familles sont averties des dates, lieux et moyens de transports utilisés. <u>L'autorisation de sortie doit impérativement être signée par l'application Pronote sans quoi l'élève ne pourra pas participer à la sortie.</u>
	AGENDA		Tous les devoirs et/ou évaluations seront notés dans l'agenda. Les parents doivent le consulter régulièrement et l'élève doit toujours l'avoir en sa possession.
	SURVEILLANCE		Au moment de l'entrée et de la sortie, les enseignants et la Vie scolaire exercent leur surveillance dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Ni les enseignants, ni la Vie scolaire ne sont responsables après les cours.

**DANS
LA
COUR**

	<i>J'ai le droit de</i>	<i>Je m'engage à</i>	<i>Si je n'ai pas respecté</i>
	Jouer Courir Parler Rire Marcher	Respecter les règles des jeux. Respecter mes camarades, être bon joueur. Ne pas lancer de sable ni de terre. Arrêter les jeux à la sonnerie et aller me ranger. Prévenir les adultes lorsqu'il y a une bagarre.	Je suis exclu du jeu.
		Ne pas être violent (ni bousculer, ni tenir ses camarades)	Je suis mis à l'écart pour me calmer. Je m'explique, je dois demander des excuses, je peux être sanctionné en fonction de la gravité de la situation. Mes parents seront informés.
	Jouer à la corde. Jouer avec des ballons en mousse.	Prendre soin du matériel ; le partager avec les camarades; utiliser normalement les jeux et uniquement dans la cour; respecter les limites du terrain; éviter de lancer le ballon à l'extérieur.	Les jeux sont confisqués. Je suis sanctionné.
	Jouer aux billes.	Respecter les règles du jeu. Ranger les billes dans une pochette lorsque la sonnerie retentit. Ne pas les sortir ni les faire tomber en classe.	Les billes sont confisquées. Je suis sanctionné.
	Jouer au loup, à cache-cache, à la marelle, aux jeux collectifs.	Ne pas jouer sur les zones peintes quand il pleut. Ne pas faire de glissades. Ne pas bousculer mes camarades en courant.	Je suis sanctionné.
	Aller aux toilettes.	Aller aux toilettes en sortant de la classe. Ne pas traîner dans le hall. Demander l'autorisation. Ne pas dégrader ou salir volontairement les locaux.	Je suis sanctionné.
	Manger une petite collation	Ne pas courir en mangeant. Jeter les détritrus à la poubelle.	Je nettoie.

<p>Avoir des vêtements adaptés au temps qu'il fait.</p>	<p>Enfiler mon manteau quand c'est nécessaire ou l'accrocher au porte-manteau.</p>	<p>Je cherche mes affaires sur le temps de récréation. Mes affaires peuvent être perdues.</p>
---	--	---